

Avantage en Nature Energie

Une attestation fiscale à vérifier!

Vous venez de recevoir de la CNIEG votre attestation fiscale sur les revenus 2025 pour faire votre déclaration de revenus.

Des erreurs peuvent apparaître sur la valeur fiscale des avantages en nature (forfait annuel avec ou sans chauffage) qui s'ajoute à vos revenus de pension.

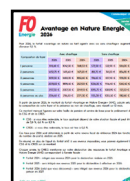
Ci-dessous les différents forfaits selon la composition du foyer et le mode de chauffage.

Composition du foyer	Avec chauffage			Sans chauffage		
	2026	2025	2024	2026	2025	2024
1 personne	1141,60 €	1042,50 €	1168,50 €	572,50 €	522,90 €	586,00 €
2 personnes	1632,70 €	1491,60 €	1671,20 €	815,70 €	745,10 €	834,90 €
3 personnes	1839,30 €	1680,30 €	1882,60 €	916,60 €	837,40 €	938,30 €
4 personnes	2078,00 €	1898,40 €	2127,00 €	1036,00 €	946,40 €	1060,40 €
5 personnes	2197,30 €	2007,50 €	2249,10 €	1095,70 €	1000,90 €	1121,50 €
6 personnes ou plus	2316,60 €	2116,50 €	2371,30 €	1155,30 €	1055,50 €	1182,60 €

Assurez-vous que le forfait qui vous est appliqué correspond bien :

- À la composition de votre foyer (nombre de personnes)
- À l'utilisation de l'énergie (avec ou sans chauffage)

Retrouvez notre communiqué de janvier 2026 sur le sujet :



Besoin d'aide ?

Vos représentants syndicaux sont là pour vous aider,
n'hésitez pas à les contacter.